Accusé de réception en préfecture
012-200044923-20250211-CA202501-DE
Reçu le 14/02/2025

DELIBERATION CA 2025-01
AGENCE DEPARTEMENTALE AVEYRON INGENIERIE-Impasse du Cimetière-12000 RODEZ

Conseil d'Administration du 11 février 2025

L'an 2025, le 11 février, le Conseil d'Administration de l'Agence Départementale Aveyron Ingénierie s'est réuni, sous la présidence de **Monsieur Arnaud VIALA**, Président de l'Agence Départementale.

21 membres étaient présents : M. Arnaud VIALA, M. André AT, Mme Virginie FIRMIN, Mme Michèle BUESSINGER, M. Christian TIEULIE, Mme Francine LAFON, Mme Valérie ABADIE-ROQUES, M. Serge JULIEN, Mme Hélène RIVIERE, Mme Christine PRESNE, M. Jean-Pierre MASBOU, Mme Gisèle RIGAL, M. Jean-Luc CALMELLY, Mme Geneviève GASC BARES, M. André BORIES, M. Yves REGOURD, Mme Magali BESSAOU, M. Michel CAUSSE, M. Jean-Marie LACOMBE, M. Jacques BARBEZANGE, M. Pierre PLAGNARD,

3 membres avaient donné pouvoir : M. Jean-Marc CALVET à Mme Magali BESSAOU, M. Jean-Louis GRIMAL à M. Arnaud VIALA, M. Alain DELMAS à M. Pierre CAUSSE.

4 membres étaient absents et excusés : Mme Annie CAZARD, M. Christophe LABORIE, M. Jacques MOLIERES, M. Jean-Eudes LE MEIGNEN.

Objet : Suppression de postes et actualisation du tableau des effectifs

Vu le rapport du Président,
Vu l'article L.313.1 du Code Général de la Fonction Publique,
Vu les avancements de grade obtenus par les agents en 2024,
Vu l'avis consultatif du Comité Social Territorial du Centre de Gestion de l'Aveyron en date du 5 février 2025,

Considérant :

- Les mouvements stables de personnel au sein de l'Agence,
- La nécessité d'actualiser le tableau des effectifs suite aux avancements de grade et départs en retraite,
- Le besoin de maintenir un poste d'adjoint administratif au tableau pour anticiper un futur recrutement,

Le Président invite l'Assemblée délibérante à se prononcer sur les propositions suivantes :

- Suppression de :
  - **3 postes d'adjoints administratifs territoriaux** (catégorie C, filière administrative, temps complet),
  - **1 poste d'adjoint technique** (catégorie C, filière technique, temps complet),
  - **1 poste d'ingénieur** (catégorie A, filière technique, temps complet).
- Mise à jour du tableau des effectifs, annexé à la présente délibération, projetée au 12 février 2025.
- Ajustement des crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents pour l'exercice 2025, inscrits aux chapitres et articles correspondants.

Accusé de réception en préfecture
012-200044923-20250211-CA202501-DE
Reçu le 14/02/2025

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- Approuve la suppression des emplois tels que présentés ci-dessus,
- Valide la mise à jour du tableau des effectifs annexé,
- Autorise Monsieur le Président à effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

Sens des votes :
- Pour : 24
- Abstention :
- Contre :
- Ne prend pas part au vote :

Le Président de l'Agence Départementale
Aveyron Ingénierie
Arnaud VIALA

Déposée en Préfecture le :
Publiée le :
Accusé de Réception en Préfecture :
Reçu le :

Délais et voies de recours : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Toulouse territorialement compétent, situé 68, rue Raymond IV, B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex 07, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal peut être saisi par courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien http://www.telerecours.fr

Un recours gracieux peut également être exercé contre cet acte auprès de l'auteur de l'acte. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse. Toutefois, le silence gardé pendant deux mois sur une réclamation vaut décision implicite de rejet.

Accusé de réception en préfecture
012-200044923-20250211-CA202501-DE
Reçu le 14/02/2025

ANNEXE: TABLEAU DES EFFECTIFS AU 12 février 2025

GRADES OU EMPLOIS	CAT	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS CONTRACTUELS	GEL STATUTAIRE	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE								
Attaché territorial dont :								
Attaché principal	A	1	0	7	0	0	0	6
Attaché		6			4	2	0	
Rédacteur territorial dont :								
Rédacteur ppal 1ere cl.	B	2	0	12	1	1	0	11
Rédacteur ppal 2ième cl. (Dont 1 prévu pour avancement grade)		3	0		3	0	0	
Rédacteur (Dont 1 à supprimer si avancement de grade)		7	0		5	1	0	
Adjoint administratif territorial dont :								
Adjoint admin. ppal 1ere cl.	C	1	0	11	1 olivier	0	0	10
Adjoint admin. ppal 2ième cl.		5	0		4	0	1	
Adjoint admin.		5	0		4	0	0	
TOTAL		**30**	**0**	**30**	**22**	**4**	**1**	**27**
FILIERE TECHNIQUE								
Ingénieur territorial dont :								
Ingénieur principal	A	1	0	11	1	0	0	11
Ingénieur		10	0		2	8	0	
Technicien territorial dont :								
Technicien ppal 1ere cl.	B	2	0	5	1	1	0	5
Technicien ppal 2ième cl.		0	0		0	0	0	
Technicien		3	0		2	1	0	
Adjoint technique territorial dont :								
Adjoint technique ppal 1ere cl.	C	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique ppal 2ième cl.		0	0		0	0	0	
Adjoint technique		0	0		0	0	0	
TOTAL		**16**	**0**	**16**	**6**	**10**	**0**	**16**
TOTAL EMPLOIS PERMANENTS		**46**	**0**	**46**	**28**	**14**	**0**	**43**

GRADES OU EMPLOIS	CAT	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP			
		EMPLOIS NON PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS CONTRACTUELS	GEL STATUTAIRE	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE								
Technicien	B	1	0	1	0	1	0	1
TOTAL EMPLOIS NON PERMANENTS		**1**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**1**